

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 2, No 41

Montmagny le 1er février 1952

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Le Point de vue de l'homme du peuple

LES 240 LIVRES DE L'AGA KHAN!

Si certaines personnes se plaignent de leur embonpoint et supportent mal les privations pour réduire leur poids de quelques livres, tel n'est certainement pas le cas de l'Aga Khan. D'un repas à l'autre, ce monsieur accuse, et de fort bonne humeur comme nous allons le voir, une pesanteur de 240 livres. Ce qui n'est pas tout de même pas mal pour un hindou si l'on veut bien songer que les peuples de ces régions connaissent à dates fixes d'incroyables famines!

Il faut donc penser que le chef religieux de 80 millions d'Hindous ne fréquente pas beaucoup les restaurants riverains du Gange. On révèle d'ailleurs qu'il passe le plus clair de son temps sur la Côte d'Azur où la vie est tout de même plus amusante que dans un monastère du Bahawalpur et la nourriture plus assurée.

Et comme il n'a pas grand sujet d'occupation ni de préoccupation, l'ex-beau-père Rita Hayworth se fait de la graisse. Mais quelle graisse! Une graisse d'or!

Depuis quelques soixante ans qu'il dirige de très loin, comme nous l'avons vu, les destinées spirituelles de son peuple, l'Aga Khan, reçoit en effet, régulièrement, tous les ans, en hommage de ses fidèles, son poids d'or. C'est ce qu'on peut appeler valoir son pesant d'or! Et ce n'est ni une légende ni une farce. Ce n'est que la plus stricte et incroyable vérité. Bien mieux encore, une agence française d'information rapporte que cette année, exceptionnellement, l'Aga Khan, qui célèbre l'anniversaire de son ascension au trône spirituel, recevra son poids de platine.

Or, comme "il n'a pas le temps" (dit-il) d'aller personnellement recevoir ce tribut, ni de se prêter à la cérémonie de la pesée, il a fait dire à ses gens qu'il pesait 240 livres et qu'on veuille bien déposer l'équivalent de platine dans un souterrain de son palais. C'est peut-être ce que l'on appelle mettre du platine de côté pour ses vieux jours... Ce qui prouve bien tout de même que ce prince est fort désintéressé des biens de ce monde et infirme la calomnie selon laquelle il n'aurait pas voulu faire le voyage d'Europe en Asie de peur de perdre quelques livres de cette si précieuse graisse. Tout au plus doit-on penser que le Grand Protecteur de 80 millions d'hindous a le cœur trop sensible et ne peut supporter la vue de l'atroce misère dans laquelle vivent ses sujets!

La belle Rita avait vraiment un beau-père en or!

JEAN-BAPTISTE

LE "BUCHERON" A L'HONNEUR

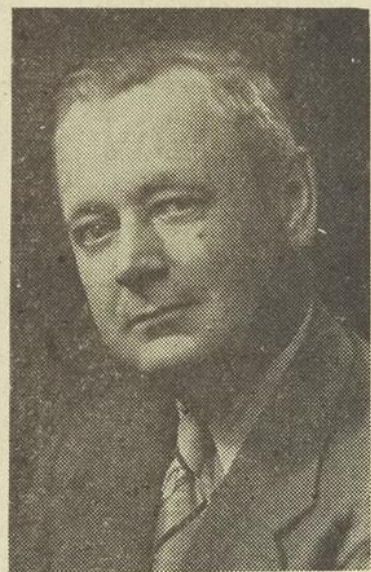
CONFERENCE de G. FILION

Le nationalisme canadien a fait l'objet de la conférence donnée mercredi soir dernier à la salle de la J.O.C. par M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir" de Montréal. Après avoir passé en revue les principaux points de l'histoire canadienne, M. Filion a conclu à la maturité du peuple canadien et à la nécessité de son indépendance. M. Filion a insisté sur la nécessité pour les deux grandes races qui forment la population canadienne de chercher à se comprendre et à s'entendre pour que se développe vraiment le sens national canadien. Il a rappelé que ces deux races représentent les plus brillantes civilisations du globe et a déclaré que l'entente entre les deux groupes ethniques principaux du Canada conduirait notre pays à un avenir des plus brillants.

Présenté par le Dr. Albert Dumas, M. Filion fut remercié par l'abbé Jean Paul Boulanger, vicaire à St. Mathieu.

LE Dr. A. DUMAS CONFERENCIER

Le Dr Albert Dumas, M.D., directeur de l'Unité Sanitaire de Montmagny, sera le conférencier du Club Richelieu-Montmagny, à son dîner-causerie de lundi soir, 4 février, au Manoir St-Louis. Il a choisi comme



sujet de causerie: "Le vieillissement". Cette réunion sera présidée par le Dr F. Gobeil, O.D., président du Club. Le conférencier sera présenté par le Dr Gérard Plourde, dentiste, de l'Islet, et remercié par le Dr Paul Gilbert, M.D., de Cap St. Ignace, tous deux membres du Club.

SERVICE AERIEN A L'ILE AUX GRUES

Un service de liaison aérien pour la saison d'hiver entre Montmagny, l'Île-aux-Grues, l'Île aux Coudres et la baie St. Paul est entré en opération ces jours derniers. Un petit avion à cinq passagers assure le service. Un octroi aurait été accordé à une compagnie aérienne pour maintenir la liaison des îles avec la côte durant la période où la navigation est pratiquement impossible. Ce service présente un grand intérêt pour les populations insulaires dont la situation est parfois précaire durant l'hiver.

Ce service a été inauguré le 24 janvier dernier par la traversée de M. Jean Baptiste Painchaud, maire de la paroisse de l'Île aux Grues. La compagnie aérienne porte le nom de "Charlevoix Air Service" et a son siège social à Baie St. Paul.

J. LESAGE a des lettres

Le député fédéral de Montmagny-L'Islet, Me Jean Lesage, qui représente actuellement à Paris le ministre des Affaires Extérieures du Canada, à l'Assemblée générale de l'O.N.U., a donné, dit-on, mardi dernier aux délégués de 60 pays une ironique leçon.

Alors qu'on se disputait à qui mieux mieux autour d'une résolution quelconque, Jean Lesage s'est levé pour lire aux membres de la Commission Sociale un texte tiré du journal de Samuel Pepys, lequel s'écrivait en 1668. "Mais, Seigneur! Quel tumulte existe au sein de cette commission! En dépit de sa réputation d'être un sage conseil, on y entend des questions impertinentes et des propositions absurdes que ne peut faire qu'un vieillard... Ils se comportent comme des hommes insolents et sans manières."

Se rendant compte que cette commission délibère depuis trois mois au Palais de Chaillot, M. Lesage a lu ce passage d'une lettre du Roi Charles

Nouveau MARGUILLIER A L'ILE AUX GRUES

Le 30 décembre dernier, Paul Eugène Lavoie a été élu marguillier de la paroisse St. Antoine de l'Île aux Grues en remplacement de M. Georges Normand, cultivateur, sortant de charge. M. Paul Eugène Lavoie est navigateur-propriétaire de la goélette St. Jacques.

En 1951, il y a eu dans cette paroisse douze naissances, quatre mariages et cinq décès dont celui d'un enfant.

La population de l'Île aux Grues est actuellement de 432 personnes réparties dans 77 familles. La Grosse Île compte 15 habitants et 3 familles.

Le congrès international des raquetteurs tenu à Manchester en fin de semaine dernière a vu le succès de notre club local, "Le Bûcheron". Non seulement les nôtres ont remporté le trophée décerné au club venant de l'endroit le plus éloigné, mais ils ont mérité de recevoir les clés de la ville de Manchester pour être le groupe présentant la plus belle tenue et le plus beau costume. Une immense clé d'or a été remise par le maire de la grande cité américaine, M. Benoit, au président du club des raquetteurs de Montmagny, M. Ernest Baré.

Vingt-six membres de l'organisation locale participaient à cette réunion groupant 74 canadiens et américains et qui réunissait à Manchester plus de deux mille raquetteurs.

Cette convention restera mémorable entre toutes. On nous dit que l'accueil réservé aux congressistes fut des plus chaleureux. Peuplée en majeure partie de canadien et de franco-américain, Manchester compte environ quatre-vingt-dix mille âmes.

Thomas Denis de l'Union Commerciale de Québec remporta les courses de 1 mille et de 3 mille, mais on nous dit que ce fut le club de Montmagny qui tint la vedette. Notre journal présente au club "Le Bûcheron" ses plus vives félicitations pour les succès obtenus et pour l'honneur qu'il a ainsi fait rejaillir sur notre ville.

Belle Fête Rotarienne

Mardi dernier, s'est déroulée au restaurant Taché une belle réunion du club Rotary de Montmagny alors que les membres de cette organisation ont rendu hommage au Dr Lomer Lemieux à l'occasion de son anniversaire. Les rotariens de Montmagny

ont présenté à leur président en témoignage d'estime un superbe cendrier, en fer forgé, oeuvre de M. Aurèle Marois. M. Laval Paquet, chargé du programme de ce dîner, a ensuite exposé au cours d'une brève conférence l'idéal rotarien qui est de servir son prochain dans toutes les circonstances. M. Paquet a ensuite passé la parole à M. Adrien Collin, récemment revenu d'Europe, qui a communiqué à l'auditoire ses impressions sur les Nations-Unies. M. Collin a pu, en effet, assister à plusieurs séances de l'Assemblée Générale des Nations-Unies au Palais de Chaillot à Paris. Il s'est déclaré fort impressionné par la nature des débats et par l'installation dont dispose cette organisation mondiale. M. Collin s'est dit convaincu que l'O.N.U. fait oeuvre utile dans la mesure de la bonne volonté des peuples.

Pas encore de décisions

Aucune décision n'a encore été prise dans le litige qui oppose le syndicat du textile à la Cie Duplan of Canada à propos du renouvellement du contrat collectif. Les deux parties se rencontreront de nouveau devant le juge J. Bilodeau, le vendredi 1er février. On s'attend à ce que la sentence arbitrale soit rendue vers le milieu du mois prochain.

La situation de l'emploi s'est grandement améliorée dans l'industrie locale du textile. Près de cinq cent ouvriers seraient maintenant à l'ouvrage. Il semble bien que la période de crise qui a sévi l'époque des fêtes soit désormais révolue.

SOIREES

ANNONCEES

Voici quelles sont les réunions sociales prévues pour le mois de février:

● Le samedi 2 février: Soirée des raquetteurs au Bûcheron.

● Le samedi 9 février: Soirée de la Chambre de Commerce au manège militaire.

● Le samedi 16 février: Soirée régimentaire.

● Le samedi 23 février: Soirée masquée du club Rotary au Bûcheron.

ATTENTION

Grand Euchre-Bridge, sous les auspices de la Société des Artisans, local 610 St. Mathieu au profit de la paroisse St. Mathieu, le 5 février prochain à 8 heures p.m., à la salle "Le Bûcheron".

Les prix seront exposés dans la vitrine du magasin de Mlle Jeannette Laberge

Des cartes d'admission sont en vente par tous les membres du conseil des Artisans de la locale St. Mathieu et aux endroits suivants: Pharmacie A. & Michon, Pharmacie de Mme Aimé Caron, Magasin de Mlle Jeannette Laberge.

A L'ARENA de MONT.

ST-PAT'S vs L'O.T.J.

DIMANCHE PROCHAIN LE 3 FEVRIER

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

"LE PEUPLE", Limitée

A la Rédaction :

P. Gros d'Aillon

P. P. Blais

Téléphone : 533

C. P. 228



UNE TRADITION ROMPUE

Editorial par P.-P. Blais

UN canadien vient d'être choisi pour représenter le roi Georges VI en notre pays. Ce geste du gouvernement d'Ottawa a été apprécié et loué de tous les citoyens pour qui l'appellation canadien signifie quelque chose de réel. Quant aux autres, malheureusement encore trop nombreux, ils sont laissés aller à la mélancolie quand ce n'est pas à des explosions de fanatisme inexcusables.

L'idée d'un vice-roi canadien, lancée d'abord dans la province de Québec il y a une dizaine d'années, n'a pas tardé à faire son chemin non seulement dans notre province, mais aussi dans les autres provinces où nombre d'organisations de langue anglaise l'ont vigoureusement appuyée, particulièrement l'association connue sous le nom de Native Sons of Canada.

Ceux qui y ont vu une manifestation du nationalisme québécois, toujours outrancier dans ses revendications, ont été forcés de changer leur fusil d'épaule en face de la réaction favorable d'une grande partie de l'opinion publique anglo-canadienne. Ceci signifie que le sentiment canadien qui s'est développé dans la province de Québec commence à pousser de fortes racines chez nos compatriotes de langue anglaise qui ont de plus en plus l'impression de vivre dans une patrie vraiment canadienne. Un canadianisme naît, qui place le Canada à la place qui lui appartient : la première.

Il n'entre dans cette idée aucun ressentiment envers l'Angleterre; il n'y a que les timorés et les sentimentaux détraqués pour se l'imaginer. Les canadiens pensent et agissent simplement en adultes au point de vue national; ils prétendent être en mesure de gérer leurs propres affaires et affirment avec raison qu'il se trouve chez eux, aussi bien qu'en Angleterre, des hommes assez distingués pour représenter le roi.

Lorsque l'on connaît le sentimentalisme politique des anglo-saxons et leur attachement aux traditions royales, on comprend aisément la réaction de résistance de quelques-uns qui crient d'autant plus fort qu'ils sont moins nombreux. Mais il n'y a pas là de quoi s'émouvoir car ce ne sont que les derniers soubressauts d'un colonialisme aujourd'hui dépassé et qui ne compte plus que quelques adeptes tous prêts à faire partie d'une collection de musée. La jeune génération, à quelques exceptions près, n'entretient plus ces idées d'Angleterre comme mère-patrie dont il ne faut à aucun prix se détacher.

Une tradition a été rompue et, comme bien d'autres, elle l'a été grâce à l'initiative des canadiens-français. Réjouissons-nous en car cette rupture marque un pas de plus dans notre émancipation politique.

Au nouveau vice-roi, qui ne pouvait être mieux choisi, nous présentons nos meilleurs félicitations, sûrs que nous sommes qu'il maintiendra la dignité de son poste et contribuera par sa haute personnalité à réhausser encore le prestige de notre pays.

COUPON D'ABONNEMENT

Veuillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis	\$1.50	\$2.50

LE MUSÉE MODERNE

par Arthur WELD
Exclusif à "Le Peuple"

Jamais, au cours de l'histoire, la somme des connaissances humaines n'a été aussi élevée, et jamais non plus le désir d'y accéder et d'en bénéficier n'a été aussi vif. Cette situation paradoxale n'est pas nouvelle; ce qui est nouveau, c'est la résolution avec laquelle on s'attaque aujourd'hui au problème qu'elle pose. Les peuples s'efforcent de faire de leur droit à l'instruction une réalité vivante; et à côté de moyens d'éducation tels que l'école et la bibliothèque, le musée public voit grandir l'importance de son rôle.

Il s'agit là d'une évolution relativement récente. Il existe bien depuis des mois milliers d'années des collections prides d'objets curieux ou instructifs et de belles choses, mais ces collections étaient surtout desti-

nées dans le passé à donner du plaisir à un nombre relativement restreint de personnes oisives et fortunées.

On trouve pourtant, dès l'époque romaine, un précurseur de l'attitude actuelle: c'est le général Agrippa, collectionneur du siècle d'Auguste, homme soucieux du bien public, qui ouvrit les portes de son musée particulier à tous les amateurs et invita les autres collectionneurs à faire de même. Agrippa soutenait que les chefs d'œuvre artistiques appartiennent à la collectivité et doivent être mis à la portée de tous ceux qui sont désireux et capables de les apprécier. Toutefois, jusqu'à une époque assez récente, les initiatives de ce genre restèrent exceptionnelles.

de nouvelles constructions de grand style est également un reste de l'époque où les collections se trouvaient dans des résidences privées. En fait, les édifices trop ornés et les entrées trop grandioses ont eu pour effet de décourager le profane. Des objets dont rien n'indiquait le rapport avec la vie quotidienne n'avaient qu'une médiocre valeur éducative. Trop souvent, la première visite faite à un musée par ceux qui cherchaient à s'instruire et à se distraire était aussi la dernière.

Dressant le catalogue de sa collection qui devait être vendue après sa mort, l'écrivain français Edmond de Goncourt disait, témoignant d'une attitude qui n'était que trop fréquente: "Je désire que les objets d'art qui ont contribué à mon bonheur ne soient pas ensevelis dans le froid tombeau d'un musée."

PATRIMOINE COLLECTIF

La tendance générale à rendre les collections accessibles au public apparut et ne pouvait apparaître que lorsque s'affirma la croyance en la dignité et la valeur de la personne humaine, dans le droit qu'ont tous les hommes d'accéder à l'instruction et de goûter la beauté. Elle se manifesta avec une force nouvelle lors de la Révolution française: c'est en 1793 que le Palais du Louvre devint Musée de la République; et l'événement fut présenté comme le symbole de l'abolition des privilèges, et l'expression de la croyance en une société fondée sur l'égalité. D'autres musées s'étaient ouverts avant le Louvre, mais aucun d'eux n'avait produit autant d'effet.

A partir de cette date, les collections, jusqu'alors privées, furent de

plus en plus considérées comme faisant partie du patrimoine collectif. Le Louvre fut ouvert au public pendant trois jours de chaque "décade" (c'était le terme employé pour désigner la période de dix jours que le calendrier républicain avait substituée à la semaine).

L'exemple de la France inspira d'autres pays, et dans les années qui suivirent l'ouverture du Louvre furent édifiés quelques-uns des grands musées du monde. La construction de l'Altes Museum de Berlin fut terminée en 1828, et l'aile la plus ancienne du British Museum fut achevée la même année. Les années 1830-1840 virent édifier la National Gallery de Londres, la Glyptothèque et la Pinakothèque de Munich et un certain nombre d'autres musées du continent.

HABIT DE RIGUEUR

Malheureusement, la force des traditions continua de limiter les fonctions et la valeur des musées. Au XIX^{ème} siècle, il fallait, pour pénétrer

dans certains musées, être "en habit, avec cravate blanche et chapeau haut de forme". La tendance à installer les musées dans d'anciens palais ou dans

OBLIGATION CULTURELLE

Aux Etats-Unis et dans d'autres pays, de plus en plus nombreux, on comprend de mieux en mieux que les musées, s'ils veulent rester ouverts, doivent gagner le public à leur cause. Plusieurs facteurs ont contribué à donner de l'importance aux musées dans la vie quotidienne des collectivités qu'ils servent. Il convient de signaler notamment la tendance à construire des musées plus petits. Pour le bénéfice de la collectivité, les musées organisent des expositions itinérantes, des prêts de matériel aux bibliothèques, aux écoles, aux centres communautaires et aux clubs, des cours spéciaux à l'intention de certaines catégories sociales (aveugles, sourds, infirmes), des conférences et démonstrations pour étudiants et pour le grand public; et ils donnent aux spécialistes, aux artistes et aux artisans la possibilité de faire des recherches.

Les musées folkloriques, les musées d'archéologie, d'ethnologie, d'histoire naturelle et d'art, les musées commerciaux et scientifiques, peuvent tous contribuer à accroître le nombre de ceux qui jouissent des fruits de la pensée et de la puissance créatrice de l'homme.

Les musées ont fait de grands progrès, mais n'ont pas encore épuisé leurs possibilités éducatives. Beaucoup d'entre eux sont encore en retard sur leur époque, par ignorance des techniques nouvelles. Bien des collectivités qui auraient les moyens financiers d'entretenir un musée n'en possèdent pas, parce qu'elles ne mesurent pas l'importance du rôle que peuvent jouer ces institutions. Il n'est même pas certain que des objets inestimables et irremplaçables soient toujours préservés.

Cependant, on reconnaît de plus en plus, dans tous les pays, que la préservation, l'exposition et l'utilisation à des fins éducatives des objets scientifiques et culturels présentent un intérêt mondial.

DECES DE GILLES GAMACHE

Le jeudi 16 janvier dernier est décédé à l'Anse à Gilles un jeune garçon de sept ans et huit mois, Gilles Gamache, fils de M. Hector Gamache et de dame Mariana Thibault. Le décès est survenu à la suite d'une grave maladie.

M. Gilles Gamache laisse pour pleurer sa perte cinq frères et sœurs.

Les funérailles ont eu lieu à Cap St. Ignace, lundi dernier, en présence d'une forte assistance de parents et

::: TRAIT D'UNION :::

- 4 -

APPRENTISSAGE

Fonder un foyer dans notre époque de vitesse et de transformation suscite de graves problèmes. Cet avenir "à nous deux" dont nous rêvons, demeure lourd d'incertitude; il y va de notre bonheur de contre-balancer cet "incertain" en songeant dès aujourd'hui à la vie que nous mènerons demain, tout comme lorsqu'on se prépare à faire un voyage.

Je ne veux pas revenir sur l'inquiétude ou la réjouissance; nous avons déjà tiré au clair cette question. Ce que je voudrais expliquer — d'ailleurs nous avons déjà effleuré le sujet —, c'est la préparation qu'il s'impose de faire pour assurer à notre future famille une base solide, et portant, un bonheur réel.

Il faudra d'abord se parler de nos projets sur l'administration du foyer, la tenue du budget, etc... Pour mieux se connaître, mieux s'aimer, mieux s'adapter, on parlera de ses goûts, de ses ambitions, de ses grands désirs, de son idéal, de ses défauts même, de ses qualités. Il faut aussi savoir

mariage qui nous éclairent sur tout ces points, qui nous font mieux savoir la grandeur, la beauté, les droits, mais aussi la responsabilité et les exigences de la vie conjugale et matrimoniale.

Vous croyez que je badine. Tout cela vous semble un peu mièvre, puéril; il n'en est rien cependant. — On apprend un métier, une profession par de longues années d'études. En affaires, on expose longuement d'un projet avant d'en venir à sa réalisation. Alors pourquoi ne pas prendre quelques mois pour connaître et approfondir notre "métier" l'époux ou l'épouse que nous aurons à tâche toute notre vie.

Le mariage ce n'est pas un sport; mais bien un engagement à vie. N'y allons pas en aveugle: il serait regrettable de se bander les yeux pour faire sa vie.

Fiancées et fiancés, le bonheur stable dans cet "incertain" où nous nous dirigeons, seul nous l'apportera... cette préparation adéquate!

Edité à
Montmagny
depuis
1900

LE PEUPLE

Demeure le
meilleur
serviteur
des
intérêts du district

IL L'A ECHAPPE BELLE !

M. Olivier Larouche, de la Laiterie de Montmagny, a vu la mort de près samedi après-midi lorsque la camionnette qu'il conduisait est entrée en collision avec un convoi ferroviaire au passage à niveau situé près de la manufacture de balais.

M. Larouche approchait du passage à niveau lorsqu'il vit des enfants traverser la rue. À sa présence d'esprit de ne pas les heurter mais c'est ce qui détournait son attention du danger que présentait la traversée de la voie ferrée. Il s'engagea donc sur la voie sans remarquer que les signaux lumineux étaient allumés et n'eut que le temps d'appliquer les freins pour ne pas aller s'écraser contre un convoi qui descendait à vive allure. Toutefois, l'avant de la camionnette fut heurtée par le train au point que l'un des pistons de la locomotive soit écrasé. On nous dit que le véhicule automobile prit, alors sous le choc, une position telle que tous les wagons,

au passage, le heurtèrent. M. Larouche, indemne par miracle, resta au volant de sa camionnette, le pied sur la pédale du frein.

À l'avis du mécanicien de la locomotive, M. Larouche dut à la vitesse du convoi d'avoir la vie sauve. En effet, si cette vitesse avait été moindre, le train, au lieu de déplacer la camionnette et de la rejeter hors de sa course, l'aurait entraînée dans sa marche. Quoi qu'il en soit, M. Larouche peut se féliciter de l'issue de cette aventure!

Au Richelieu

CONFERENCE du juge J. Bilodeau

Les professionnels doivent être classés d'après leur collaboration plus ou moins importante à l'oeuvre nationale, déclarait l'Hon. Joseph Bilodeau, juge en chef de la Cour du Magistrat, au cours d'une conférence qu'il prononçait lundi soir dernier devant les membres du club Richelieu Montmagny au manoir St-Louis.

Après avoir rendu hommage aux clubs Richelieu qu'il considère comme une force capable de coordonner les activités de ceux qui s'occupent de leurs semblables et un témoignage de

la vitalité des groupements d'origine française, le conférencier a défini le rôle des classes professionnelles par rapport au devoir national.

Chaque citoyen, dit-il, a des devoirs à remplir envers sa patrie, mais le professionnel plus que tout autre parce qu'il a plus reçu. Après avoir rappelé que de ce fait les professionnels constituent un groupe à part et que notre peuple a besoin d'une élite, le conférencier s'est attaché à définir la patrie comme une collectivité humaine liée à un sol commun et attachée à des mêmes moeurs, coutumes et traditions.

Le juge Bilodeau s'est étendu longuement sur la situation particulière du canadien français et de la province de Québec à l'intérieur de la Confédération pour conclure qu'il fallait d'abord aimer sa petite patrie, le Québec pour ensuite faire bénéficier de cet amour la grande patrie canadienne. S'appuyant sur des textes du cardinal Villeneuve, de Sir Thomas Chapais et de l'Hon. Adolphe Rivard, le conférencier déclare que l'amour de la patrie consiste à travailler à son

bien, à sa grandeur, à sa prospérité. Il ajoute que notre situation particulière nous impose le maintien de nos traditions, de notre langue et de notre esprit français pour bien entrer dans l'esprit du pacte confédératif et conserver le titre de gardiens de la civilisation en Amérique.

Le juge Bilodeau met ensuite en relief le rôle des juristes et des hommes de loi dans la conservation de l'esprit français dans les lois, surtout dans nos lois civiles et termine en disant que pour rester dignes des découvreurs, des missionnaires, des militaires qui nous ont conservé ce que nous possédons, il faut s'efforcer de maintenir dans toute sa pureté l'héritage culturel qu'ils nous ont transmis au prix de hautes et dures luttes.

Présenté par Me Jos. Maréchal, le conférencier fut remercié par Me Jules Paré.

On remarquait à la table d'honneur, pour ce dîner, M. J.B. Villeneuve, gouverneur adjoint de la Société Richelieu, Emilien Rochette et Antonio Cayer, ex-présidents du club Richelieu Québec.

RETOUR de M. A. COLLIN

M. Adrien Collin, vice-président de National Electric Réfrigérateur, est de retour d'un voyage d'affaires de trois semaines en Europe au cours duquel il a séjourné en France, en Allemagne et en Angleterre. M. Adrien Collin qui a effectué ce voyage en avion avait quitté le Canada au début de janvier en compagnie de Me Jean Lesage, député fédéral du comté de Montmagny-L'Islet, remplaçant l'Hon. Lester B. Pearson à l'assemblée générale de l'O.N.U. à Paris.

M. Collin s'est dit enchanté des résultats que ses démarches ont obtenus et de l'accueil qui, partout, lui

a été réservé. Il a particulièrement visité les villes de Paris, Hambourg et Londres et a pris de nombreux contacts avec les industriels européens. Samedi dernier, les membres du Club Rotary de Montmagny lui ont offert en la résidence du Dr Lomer Lemieux la plus chaleureuse réception à l'occasion de son retour à Montmagny.

TRAGIQUE INCENDIE à St-EUGENE

Un tragique incendie au cours duquel M. Alexandre Ekmea, dit Alexandre Acme, marchand général, d'origine arménienne, de St. Eugène de l'Islet a trouvé une mort horrible, s'est déroulé, dimanche soir dernier dans cette paroisse distante d'un peu plus de l'Islet.

L'immeuble en bois, sur deux étages, était occupé au rez de chaussée par le magasin général. M. Alexandre Acme habitait seul le logement situé au-dessus du magasin. Les pertes matérielles dépasseraient beaucoup les soixante mille piastres.

L'incendie prit naissance dans une pièce de l'immeuble qui servait à l'entreposage des marchandises. Il était à ce moment environ 8 heures 30. En quelques instants, toute la maison

était transformée en un véritable brasier. En moins d'une heure, la construction et la quantité appréciable de marchandises qui s'y trouvaient n'étaient plus qu'un amas de ruines fumantes.

Mme Lina Tondreau, 35 ans qui se trouvait dans l'édifice au moment où se déclara le sinistre a été légèrement blessée. Elle avait avec elle un enfant de deux ans. Elle dut traverser un rideau de flammes pour atteindre la sortie et s'infligea de douloureuses brûlures. Elle réussit toutefois à protéger son enfant qui s'en tira indemne.

Des témoins virent M. Alexandre Acme sortir de la maison en flammes pour y retourner aussitôt. Il disparut dans le brasier et on ne devait

plus le revoir vivant. Certains conservaient l'espoir qu'il eut pu échapper et se réfugier chez des voisins. On ne tarda pas cependant à réaliser sa disparition et des fouilles commencent dans les décombres fumantes. On retrouva son corps calciné dans les ruines de sa propriété.

Un appel fut lancé aux pompiers de l'Islet dès le début de l'incendie. Les routes enneigées retardèrent cependant leur arrivée. Le chef Charles Caron prit la direction des hommes auxquels se joignirent un grand nombre de pompiers volontaires. Il fut impossible de sauver la propriété de M. Acme qui était déjà un brasier ardent au moment de l'arrivée de la brigade de l'Islet après une course de deux milles sur des routes difficiles. Mais c'est grâce au concours des pompiers de l'Islet si les maisons voisines purent être épargnées. St. Eugène n'est pas pourvu d'un système de protection contre les incendies. M. Alexandre Acme était bien connu à Montmagny où il avait de nombreuses relations d'affaires.

Une enquête sera tenue incessamment pour établir la cause du sinistre.

ST-FRANCOIS

Remerciements

La famille Lamonde remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Emile Lamonde par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux visites ou assistance aux funérailles.

Elections de nouveaux conseillers

MM. Alphée Blais, Léopold Thérberge et Léopold Allaire ont été élus conseillers en remplacement de MM. Emile Picard, Antonio Lamonde et Gérard Bonneau.

Social

Mlle Julienne Paré est de retour de l'Hôtel Dieu de Montmagny.

Mme Joseph Lapointe est de retour d'un voyage à Montréal, invitée de M. et Mme Léo More.

Mme Hérald Noël passe quelques temps à St. Tite des Caps chez ses enfants M. et Mme Gaston Boulet et Hervé Noël.

M. et Mme Arthur Lachance de Québec ont rendu visite la semaine dernière à Mme Vve Joseph Buteau.

Mlle Claire Simard de Saint Pierre était parmi nous dimanche dernier.

M. Emile Gosselin a passé un séjour chez son grand-père M. Sylvio Blais.

M. et Mme Lionel Laliberté se sont rendus à St. Pierre récemment chez M. Narcisse Proulx.

GRANDE SOIREE MASQUEE

Le club Rotary de Montmagny organise, pour le 23 février prochain à la salle du club "Le Bûcheron" une grande soirée masquée. Il ne s'agit cependant que d'une soirée masquée et non d'un bal costumé. Les intéressés devront donc s'y rendre en habit de rue sans travesti ni déguisement. Un domino et une coiffure de circonstance leur seront fournis par les organisateurs.

Les cartes d'admission sont actuellement en vente en plusieurs endroits de notre ville. Les organisateurs nous assurent que rien ne sera négligé pour le succès de cette fête.

Unité sanitaire de Montmagny

Unité Sanitaire de Montmagny

Lundi 4 fév.—Saint-François: 2 à 3 hrs. Clinique de bébés.

Mardi 5 fév.—Montmagny: Examen scolaire. Clinique dentaire, sur rendez-vous.

Mercredi 6 fév.—Montmagny: Clinique antituberculeuse de 1.30 à 3hrs.

Saint-Paul: 2-3hrs. Clinique de bébés.

SOIR: 7hr.30 Conférence à la salle paroissiale.

Jeudi 7 fév.—St-Mathieu: 10hrs. Clinique de bébés.

Unité Sanitaire: 2 à 4hrs: Clinique de bébés.

Vendredi 8 fév.—Montmagny: Examen scolaire. Clinique dentaire à l'école du Quartier Industriel.

Dr A. Dumas, m.h.

NOUVELLE LISTE DES DONATEURS

Souscriptions de \$2.00

MM. Aimé Caron, J. Bte Couillard Gérard-Alph. Thibault de Montmagny.

M. Lucien Leclerc, hôtelier, du Cap St-Ignace. Merci.

Dr A. Dumas, sec.

Saint-Jean-Port-Joli

Un émouvant hommage a été rendu samedi le 19 janvier 1852 en l'église de St. Jean Port-Joli à la mémoire de notre estimée concitoyenne Mme Exavier Dubé décédée à sa résidence mercredi le 17 janvier; elle était âgée de 83 ans et 11 mois.

Cette mort enlève à tous, une femme très dévouée, d'une activité constante. La probité, la droiture et l'affabilité envers tous, tels sont les véritables traits de la physionomie de cette citoyenne dont la famille et les amis déplorent la perte aujourd'hui et dont jamais le souvenir ne s'effacera. Une foule assez nombreuse se forma pour escorter la regrettée disparue. Au départ de la résidence. La direction des funérailles était confiée à la maison Ruelland de Montmagny.

Le service fut chanté par M. le curé Joseph Fleury, assisté de MM. les abbés Georges Pelletier et Labbé, comme diacre et sous-diacre.

Samedi le 26 janvier fut chanté le service de Mme Onésime Gagnon, décédée à l'âge de 64 ans et 9 mois.

Va et Vient

M. Réal Lizotte, étudiant en médecine, était de passage dans sa famille en fin de semaine.

M. Léon Toussaint est de retour d'un voyage d'une semaine à Toronto où il est allé voir l'exposition de meubles.

M. Jean Legros ing. est dans sa famille pour quelques temps.

L'EGLISE AUX INDES

Sur 400 millions d'habitants, l'Inde et le Pakistan comptent: 5 millions et demi de catholiques, 73 diocèses, 13 archevêchés, 50 ordres religieux; sur 5,400 prêtres, 3,000 sont indigènes; sur 15,400 religieuses, 10,000 sont indigènes. La seule république indigène compte 52 diocèses dont 22 ont un évêque indien à leur tête.



Toutes les montres réparées chez nous sont vérifiées sur le watchmaster

Bijouterie
Raymond Enr.,
rue St. Thomas,
Montmagny

Les Quilles cette semaine

M.B.C. BATTU 4 à 0

Le M.B.C. a été défait 4 à 0 mardi soir dernier par le Pierre Michon au cours d'une rencontre des plus enthousiastes de la ligue féminine B de petites quilles. Le même soir, le Royaume de la Confiserie l'emportait 3 à 1 sur le Comptoir de Chaussures. La défaite totale du M.B.C. a réduit quelque peu l'avance considérable de ce club sur ses concurrents. Voici la position des équipes dans la ligue B: après 33 parties.

M.B.C.	34
P. Michon	24
Comptoir de Chaussures	17
Royaume de la Confiserie	13

Monique Clavet 90, 78, 114. Monique Fréchette 62, 115, 91. M. Gilles Corriveau 105, 128, 97. Marc Lemay 97, 108, 147. Odette Fréchette. TOTAL: 1536

Lucille Blais 62, 61, 106. Ghislaine Bélanger 98, 86, 91. M. Claire Blais 108, 72, 129. Jeannot Marois 87, 106

93. Lucien Gaudreau 99, 158, 109. TOTAL: 1363.

Royaume de la Confiserie gagne 3-1 Colette Blais 116, 115, 97. Marg. Michon 66, 63, 126. Franc. Michon 96, 116, 85. Jacqueline Mercier 94, 116, 122. Claude Blouin 147, 125, 145. TOTAL: 1629

Thérèse Métivier 80, 125, 120. Micheline Lagacé 101, 88, 96. Fernande Métivier 143, 78, 93. Carmen Sirois 70, 90, 80. Jean Barbeau 84, 91, 101. TOTAL: 1440

P. Michon gagne 4 à 0.

LE PEUPLE EN TETE

Le Peuple a conservé l'avance qu'il avait prise dans la ligue masculine de quilles, malgré une défaite de 3 à 1 au mains du Wilfrid Proulx vendredi dernier. Par cette victoire, le gagnant ne se trouve plus qu'à 3 points des meneurs qui occupent la tête du classement depuis l'ouverture de la ligue.

Position des équipes après 24 parties
Le Peuple 23

W. Proulx	20
C. de Colomb	15
Editions Marquis	6

Lors de cette rencontre, les Editions Marquis ont annulé avec les Chevaliers de Colomg.

Jean Blouin 105, 110, 98. Geo. H. Mercier 111, 134, 86. Léonard Mercier 84, 103, 119. Rod. Marois 104, 192 163.

TOTAL: 1400

Paul Talbot 102, 131, 120. Roger Fréchette 97, 144, 111. Eugène Bernier 163 141 149. Dummy 84, 103, 86.

TOTAL: 1431

Partie nulle 2 à 2.

J.P. Tremblay 75, 115, 93. Ch. Laligerté 70, 111, 99. Gilles Bédard 112, 84, 84. Pat. Couiomge 115, 97, 92. Roger Montminy, 128, 79, 140. TOTAL: 1494

Claude Blouin 93, 93, 100. Ray. Métivier 100, 119, 85. Majella Gamahe 108, 110, 133. Lucien Gaudreau 124, 124, 76. Dummy 70, 79, 84.

TOTAL: 1498

Partie nulle 2 à 2.

MONTMAGNY AUTO EN TETE

L'avance du Montmagny Auto a été quelque peu diminuée lundi soir dernier alors que ce club a dû annuler avec le Paul Allard, tandis que Le Peuple gagnait 3 à 1 contre le Léon Michaud, reprenant ainsi un point pour se rapprocher à deux points des meneurs. Chez les dames, Mlle Marcelle Gaumont a roulé la meilleure partie avec 136, tandis que M. Rodolphe Marois a roulé 181 chez les hommes.

Voici la position des équipes après 33 parties.

Montmagny Auto	30
Le Peuple	28
Léon Michaud	17
Paul Allard	13

M. Paule Gazé 86, 130, 76. Thérèse Normand 95, 117, 106. Mme Allard 68, 103, 132. Berthe Clavet 95, 75, 105. André Blais 121, 123, 112.

TOTAL: 1544

Irma Morin 98, 80, 81. Marcelle Gaumont 117, 136, 106. Mme L. Paquet 120, 107, 144. Madeleine Roy

120, 69, 92. Laval Paquet 108, 120, 95.

TOTAL: 1593

Claire Fournier 111, 78, 98. Doris Boulet 74, 101, 104. Mme Rod. Marois 110, 98, 133. Rodolphe Marois 112, 144, 181. Dummy 88, 85, 77. TOTAL: 1594

Thérèse Boulet 109, 86, 127. Colette Corriveau 88, 85, 102. Jac. Mercier 109, 87, 102. Léonne Michaud 101, 133, 77. Conrad Gaudreau 114, 95, 103.

TOTAL: 1518

LIGUE MIXTE

Fournaises Bélanger	25
Poêles Bélanger	20
Nylon Duplan	11
Rayon Duplan	7

Odette Fréchette 100, 82, 89. Germaine Casault 72, 74, 66. Thérèse Casault 71, 86, 105. Gérard Nicole 124, 126, 138. Robert Bernier 82, 97, 102.

Claire Fournier 130, 102, 125. Thérèse Normand 97, 96, 90. Léonne Michaud 80, 94, 120. Ph. Bechard 109, 78, 104. Raymond Bernier 113, 132, 166.

BOND VENTE BON DE JANVIER
2^{ÈME} PANTALON
GRATUIT

Fait sur mesures

\$39.75
Veston et pantalon

avec 2^e pantalon gratuit!

ATTENTION

La vente se continue jusqu'au

Venez voir les belles
machandises pour se

\$39.75 - \$49.75

\$59.75

mais avec deux pantalons

chez

Emilien

BOISSONNEAU

Nettoyeur-Tailleur

MONTMAGNY

TEL. 15



HOCKEY

1ère DEFAITE DU CITADELLE

Ligue Juvénile à l'action

J.O.C. défait E.A.&M au compte de 4 à 1

L'équipe de la J.O.C. a triomphé, lundi soir dernier, à l'aréna de Montmagny, du club de l'Ecole des Arts et Métiers au compte de 4 à 1. La partie était arbitrée par MM. Maurice Laberge et Jean Caron.

Lors de la première période, aucun point ne fut marqué et une seule punition décernée à M. Fortier. A la deuxième période, L. Mercier, assisté de Thomas Tremblay scora le premier point pour la J.O.C. Les joueurs de l'Ecole égalisèrent bientôt après grâce à un tir de Pierre Walsh, assisté de J. Fournier. Mais la J.O.C. reprit l'avantage grâce à Mercier assisté de T. Tremblay, Reynald Coulard, Jacques Ouellet, Denis Martin et M. Nicole firent un séjour au pénitencier durant cette période.

Au cours de la dernière période, Tremblay compta sur exploit personnel le troisième point de la J.O.C. Un peu plus tard, M. Fortier, assisté de Fréchette marquait le quatrième but.

Furent punis lors de cette période, M. Fortier, T. Tremblay, M. Nicole.

Une ligue juvénile de hockey se composant de trois clubs, J.O.C., Ecole des Arts et Métiers et du Montmagny, a fait ses débuts sur la glace de la patinoire du collège le 17 janvier dernier. Cette ligue a été formée dans le but d'entraîner de jeunes joueurs qui pourront par la suite prendre place dans l'équipe locale de la ligue Junior "B" et peu à peu établir une réserve locale de joueurs.

La direction de l'O.T.J. de Mont-

magny a aussitôt saisi l'intérêt que présente une telle initiative et a mis l'aréna de Montmagny un soir par semaine à la disposition de ces clubs. C'est là un beau geste dont il convient de féliciter grandement les directeurs de l'O.T.J.

Les joueurs de la ligue juvénile nous prient d'ailleurs d'être leurs interprètes pour remercier publiquement l'O.T.J. de la générosité dont elle a fait preuve à leur endroit. Dont acte.

Formation d'un comité JUVENILE de HOCKEY

La ligue des jeunes a continué ses activités durant la dernière semaine et l'ambition devient de plus en plus grande. Jeudi le 24 janvier, dans une partie de toute beauté, la J.O.C. remportait une victoire chaudement disputée sur l'école des Arts et Métiers. Les deux gardiens de buts, Jacques Létourneau et Jean-Marie Collin se sont livré un beau duel et n'eut été de leur magnifique travail, le pointage aurait été plus élevé.

Mardi, le 29, avait lieu à l'école des Arts et Métiers une assemblée

des représentants de chaque équipe. A cette assemblée, on a pris les décisions suivantes: le conseil suivant a été élu: Président: M. Bernard Delisle, vice-président: M. Claude Collin, secrétaire: M. Denis Roy, conseillers: MM. Jean-Pierre Masson, Maurice Rousseau, et Marcel Corneau.

Une deuxième décision favorise le jeu habile: le joueur qui sera puni trois fois dans la même partie sera expulsé de la joute et suspendu pour la partie suivante. Ce règlement a pour but de permettre aux jeunes de pouvoir jouer sans crainte de se faire blesser et aussi pour permettre du jeu plus intéressant pour les spectateurs.

Grâce à la générosité de l'O.T.J. la ligue a reçu l'autorisation de jouer ses parties du lundi soir sur la glace de l'Aréna. La ligue remercie sincèrement l'O.T.J. et en retour, les instructeurs s'efforceront de développer de bonnes recrues pour le club junior de l'endroit.

PRIX DE PRESENCE

Dimanche dernier la gagnante du prix de présence fut Mme Paul Allard, prix donné par M. Donat Morin. Le prix de dimanche prochain sera donné par le président de l'O.T.J.

● L'entraîneur s'était laissé entraîner..., ça n'a pas entraîné!

● Il faut encourager les jeunes.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

Les Citadelles ont perdu, dimanche dernier, devant la fougue des joueurs de l'O.T.J. leur réputation d'invincibilité. Certe c'est avec joie que les 1300 spectateurs de cette joute ont assisté à cette belle victoire, mais c'est sans surprise.

Depuis plusieurs parties, nos joueurs manifestaient une réelle supériorité de combativité, poussée un peu trop loin parfois, et ne devaient qu'à la malchance l'insuccès de leurs efforts. Dimanche derniers, nos gars mitraillèrent littéralement le gardien de but adverse, Jacques Marcotte, qui fit des prodiges, et même plus, pour limiter à 5 points l'étendue des dégâts. Delamarre, Després, Lachance, Allaire, Thivierge et tous les autres donnèrent le meilleur d'eux-mêmes au cours de cette rencontre. Depuis l'ouverture de la saison de la ligue, les Citadelles n'avaient jamais connu la défaite. Ils ont essuyé dimanche un dur revers puisque le compte s'est soldé par 5 à 2.

A la première période, les visiteurs prirent une avance de 1 point compté par Raymond Poulin, mais à la seizième minute de jeu dans la deuxième période, Delamarre égalisa. Puis Des-

prés et Lachance marquèrent et portèrent le score 3 à 2.

A la troisième période, Poulin, des Citadelles fit un remarquable exploit et trompant le gardien de buts local par une habile manœuvre, comptant un point pour son club. Deux minutes plus tard, Allaire, du Montmagny, rétablit l'avance, assisté de Cadorette et de Bédard. Et c'est Thivierge qui, à la dix-neuvième minute compta le cinquième et dernier point, aidé de Després et de Turcotte.

Vingt punitions, dont six majeures et deux punitions de mauvaise conduite furent décernées par les officiels Simard et Turcotte. Les joueurs du Montmagny eurent continuellement l'avantage du jeu en réussissant 43 lancers contre Jacques Marcotte tandis que Ernest Deschênes en bloqua 14 dans les filets des vainqueurs.

POSITION DES EQUIPES ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	Pts
Citadelles	15	10	1	4	24
Montmagny	17	8	6	3	19
As Jr	17	5	6	6	16
St. Pat's	17	2	12	3	7

LE SAC A MALICES

● La citadelle est tombée... et retombée.

● Quand Montmagny perd, c'est de la faute à Conrad...

● Quand Montmagny gagne, c'est grâce à qui?...

● Le président est revenu, le club aussi.

● Le Citadelles est battu par K.O.

● L'assaut tourna au corps à corps.

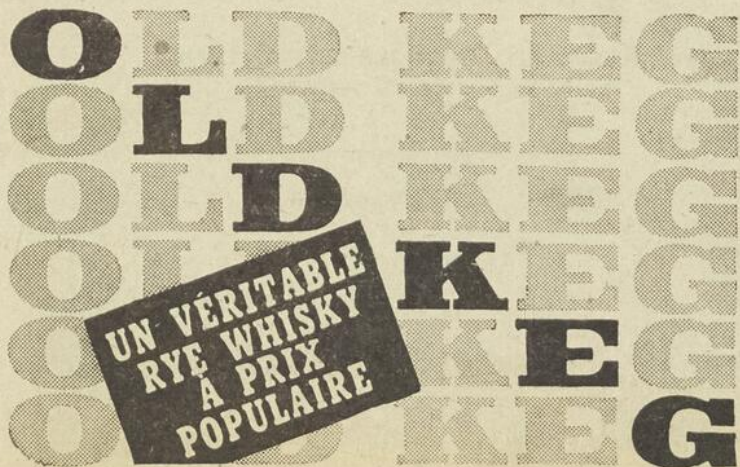
● Le Cap nous dresse un écueil

● De la discussion jaillit la lumière... des étoiles.

● St. Pat va se faire jouer... dans les pattes.

● Trop parler nuit...

● L'arbitre a autorité sur le banc des joueurs.



GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

VOICI OÙ OBTENIR de la
VULCANISATION
par des
EXPERTS



DES SPÉCIALISTES ENTRAÎNÉS À L'USINE

Nos spécialistes compétents donnent un service expert et possèdent le "Savoir-Faire" de l'atelier.

faites Ressemeler Au
DURECAP

Obtenez Du Millage Supplémentaire

Le Durecap est un procédé exclusif à B. F. Goodrich pour augmenter la durée des vieux pneus... fournit des milliers de milles supplémentaires à vos pneus usagés et lisses.



Tél: 237

C.P. 201

FREVE TIRE SHOP

Philippe Frève, prop.

Vulcanisation — ressemelage — Gaz — Huile — batteries
Pneus neufs et usagés

Rue St. Jean-Baptiste

Montmagny

B.F. Goodrich
PREMIER EN CAOUTCHOUC

Centre de Loisirs de St - Paul CINEMA

Jeudi
7 février

L'Aigle à Deux Têtes

Edwidge Feuillère et
Jean Marais

Samedi et dimanche
9 et 10 février

Mon Epouse Favorite

(version française)

Irène Dunne et
Cary Grant

Cinéma LAFONTAINE MONTMAGNY

Samedi, dimanche, lundi
2, 3 et 4 février

Horizon en flammes

Gary Cooper et
Jane Wyatt

Mardi et Mercredi
5 et 6 février

Rome express

Hélène Perdrière et
J. Debucourt

Jeudi et Vendredi
7 et 8 février

Grounds for Marriage

Katheryn Grayson et
Van Johnson

Cinéma TACHE MONTMAGNY.

Vendredi et samedi
1 et 2 février

L'Homme de la tour Effel

(en couleur)
Franchot Tone et
Jean Wallace

Dimanche, lundi et mardi
3, 4 et 5 février

Les Conquérants d'un nouveau monde

(en couleurs)

Gary Cooper et
Paulette Goddard

Mercredi et Jeudi
6 et 7 février

Je suis un nègre

Lloyd Bridges et
Steve Brodie

Encouragez nos
"ANNONCEURS"

L'HOMME de la TOUR EFFEL

Ce film, version française du film anglais "The Man of the Eiffel Tower" possède une solide distribution. Charles Laughton, Franchot Tone, Jean Wallace en sont les principaux interprètes. Mais en outre, il a pour vedette la plus haute de toutes, la célèbre tour Eiffel.

Dans un décor bien parisien, en plein milieu existentieliste, un drame se produit. Un criminel d'une rare habileté opère de retentissants forfaits. La police est sur les dents, mais en vain. Un vieil inspecteur prend l'affaire en main et s'introduit dans le milieu équivoque qui gravite autour de cette étrange histoire. Peu

● Abonnez-vous au
● Journal "Le Peuple"
Encouragez nos
"ANNONCEURS"

ANDALOUSIE DE FRANCIS LOPEZ

"Andalousie", un opéra récemment composé par Francis Lopez, est à l'affiche du "Théâtre lyrique"—commandité par Molson's—lundi soir prochain le 4 février, de 9h. à 10h., sur les ondes de Radio-Canada. En vedette: Rudy Hirigoyen, Marthe Lapointe, Louis Bourdon et Jean-Paul Jeannotte.

Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

à peu, il traque le criminel et le poursuivra jusqu'au sommet de la tour Eiffel d'où l'autre, dans un dernier accès d'orgueil, veut se précipiter.

L'homme de la Tour Eiffel traite puissamment des réactions d'un être déséquilibré qui joue sa vie hors des limites de la société.



Voici l'équipe de cette délicieuse émission de variété Baptiste et Marianne, que vous entendez le samedi soir, à 8 heures, au réseau Français de Radio-Canada. De gauche à droite: Guy Mauffette, réalisateur et quelque peu inspirateur, Lorenzo Campagna, annonceur et comédien tout autant, Monique Layrac, qui sait faire aimer toutes les chansons, Jacques Normand, d'une verve inlassable, Matthews, dont les orchestrations sont du tonnerre, et F. Laniel.



A la fonderie de Sorel,
les préposés aux fourneaux
portent des costumes
en amiante.

Le titane

métal merveilleux



OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Doublement précieux pour notre province, le titane est une source de richesse pour deux régions distinctes de la province. Il apporte au Québec de nouvelles industries et une augmentation de la main-d'œuvre, des salaires et du pouvoir d'achat.

Dans la région du lac Allard, près du Havre Saint-Pierre et sur la rive nord du Saint-Laurent, on exploite présentement le plus grand gisement connu de minerai de titane. Le titane est la source d'une matière colorante essentielle aux peintures et la base d'un métal vraiment miraculeux, résistant et léger, qui se prête admirablement à la fabrication des organes de moteurs à réaction.

Transporté du lac Allard à Sorel, ce minerai est traité dans une immense fonderie électrique, la première au monde en son genre.

Ce développement sensationnel n'est qu'un des nombreux exemples de l'expansion économique de la province de Québec... région favorisée entre toutes, qui — dans tous les champs d'activité — a créé pour nos jeunes compatriotes d'innombrables occasions de réussite.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE 2^e SÉRIE
PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

— QUEBEC.

Bureau : 11, rue St-Thomas,
MONTMAGNY.Tél. : Bureau — 205
Tél. : Résidence — 106

● ASSURANCES ● CLAUDE PAQUET COURTIER D'ASSURANCES

Feu, Vol, Auto, Accidents, Responsabilités, Etc., Etc.

A VENDRE

1 tour à fer 10 po. x 5 pds. banc
ouillé au complet, 1 scie à fer méca-
nique, 1 feu forge et une enclume,
1 moine électrique 1/2 force, 1 set de
filère NCNF 1/16 à 1 po. et ou-
tillage divers d'ajustage mécanique, 1
fusil à peindre avec compresseur 100
lbs. pression. Une installation pour fa-
brication chaises chromées comprenant
1 machine à plier le tuyau, 1 couteau
et un étai avec 2,000 pds. de tuyaux
d'acier, d'un po. prêt à chromer.

Pour information s'adresser: Les At-
eliers Mercier, P.E. Mercier, 9 rue
du Manoir, Tél: 535W, Montmagny.
Qué. 18/4fs.

St-Pierre

Déplacements

Mlle Mariette Gamache s'est rendu
à Québec la semaine dernière assister
aux funérailles de son beau-frère, M.
Joseph Bernier époux de Dame Ma-
rie Jeanne Gamache; outre son épouse
le regretté disparu laisse dans le deuil
son fils Raymond, son beau-père: M.
Louis Gamache de St. Pierre et plu-
sieurs autres parents également de St.
Pierre. Nos sympathies à la famille.

MM. et Mmes Alfred Goulet de
St. Paul. Dominique Hamelin et leurs
enfants, de St. Camille. Roger Cou-
lombe et leur bébé, de Beupré ont
rendu visite à M. Ph. Létourneau et
Joseph Bernier.

M. Fernand Kirouac, le Baie Co-
meau, a passé une semaine dans sa
famille.

Mlle M. Thérèse Deroy, de Mon-
tréal, a passé une fin de semaine l'in-
vitée de sa tante, Mme Léon Voyer.

Mlle Alexina Blais de Montréal,
est pour quelque temps chez sa mère,
Mme Johnny Blais.

Mlle Agathe Létourneau, après un
séjour à Québec est dans sa famille.

Mlle Yvonne Blais, de Loretteville
passe une vacance chez ses frères
Léopold et Onésime Blais.

Mlle C. Leclerc, de Tourville fut
récemment l'invitée de sa tante, Mme
Fernand Kirouac.

Mlle Louisa Picard est de retour
d'une huitaine passée à Québec, l'in-
vitée de parents et d'amis.

Mlle Aldéa Blais est présentement
l'invitée de son frère M. Léopold
Blais à Rivière du Loup.

Mlle Pierrette Proulx a passé la fin
de semaine, en visite chez des parents
à l'Islet.

DORMEZ... et réveillez-vous tout guilleret

Si vous dormez mal—
si vous avez le som-
meil agité—songez à
vos reins. S'ils sont
détriqués et ne dé-
barrassent pas le sang
des toxines et de
l'excès d'acidité—vo-
tre repos en souffre. Prenez des Pilules
Dodd's pour les Reins. Dodd's aident les
reins à chasser les toxines et acides nuisi-
bles— aident à les remettre en bon état.
Vous vous reposez mieux la nuit—vous
vous sentez mieux le matin.

Pilules Dodd's POUR LES REINS



Cartes d'Affaires

Boulangère, Fortier & Rondeau, C. A.COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIÉS
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie
COMPTABLES AGREESFernand Sirois, L.S.C., C.A. G. Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.
Bert. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Robert Racine, B.A., L.S.C., C.A. Luc. Pouliot, B.A., L.S.C., C.A.Edifice LE PEUPLE — Tél.: 73
Québec - Jonquières - Montmagny - Rivière-du-Loup**Odilon**
DeLADURANTAYEB.A., L.S.C., C.A.
COMPTABLE AGREEEdifice Banque Provinciale,
Tél.: 511-W. - MONTMAGNY.**Edouard GAGNON**

AVOCAT

Bureau: Lundi, 9.00 a.m. 9.00 p.m.

HOTEL MONTMAGNY.

Téléphone : 72

PARE & DAVELUY
AVOCATSRue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.
(Edifice ALLARD)

Téléphone : 194

Jos. MARINEAU

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Alex. Chouinard, C. R.
— AVOCAT —38, rue St-Louis — Tél.: 48
MONTMAGNY.

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René FOURNIER

C. R.

AVOCAT

400, Blvd. Charest, QUEBEC.

Heures de bureau:
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.**Emmanuel Gobeil**DOCTEUR EN OPTOMETRIE
Spécialités: Examen de la vue,
analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Bureau à Montmagny le SAMEDI
à l'Hôtel-Dieu**Dr Paul BIGUE**Spécialité: Maladies des YEUX,
OREILLES, NEZ et GORGE.

449, 3ième Avenue, QUEBEC.

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 617-w
2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.**Dr G. FORTIN**

Médecin-Chirurgien

7, rue Ste-Julie,
(Voisin de l'Hôtel-de-Ville)
Tél. 462 —
MONTMAGNY.

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

64, rue DU DEPOT,

— MONTMAGNY

Jean-Paul
CLOUTIER
B.A.**Maurice**
CLOUTIER
B.A., L.L.L.**Gaston**
CLOUTIERComptable licencié Notaire
Saint-Paul de Montmagny
Cté de Montmagny, — —Courtier
d'Assurances

P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULXFeu, Automobiles,
Responsabilités, Accident.
HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

JEAN-PAUL et PIERRE
BOUCHARD
PEINTRESMembres de l'Association des
Constructeurs de Québec3ième Avenue, Montmagny
Tél.: 406 Tél.: 219* Portes, châssis, veneer,
* armoires de cuisine,
* planage, emboutage.* Vitres, peinture,
* papier à couverture,**Henri Caron & Fils, Enr**
5ième Rue — Tél.: 182-W
MONTMAGNY STATION.

Tél.: 503-55

Paré ElectriqueInstallations et appareils
Service et satisfactionST-FRANCOIS
Co. Montmagny.Installations et réparations
électriques

Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX

ENT.-ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie,

Tél.: 265-W MONTMAGNY

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger	Philippe Casault	Aurèle Marois
Léopold Côté	Emile Gaudreau	Fortunat-G. Fournier
Joseph Marineau	Joseph Côté	J.-A. Veilleux
Claude Collin	Lauréat Boulanger	Odilon de laDurantaye
Napoléon Collin	Louis Blanchet	

Georges HEBERT, sec.-gérant, 64, rue de la Gare.

"Royaume de la
Confiserie!"Gateaux : de noces, d'anniversaires,
et d'ordination.

Biscuits, chocolats, crème glacée.

Rue de la Gare, Montmagny
(Ancien poste de G. Pauzé)C.P. 327 Tél.: Atelier 105
Librairie 293-W
IMPRIMERIE**Bernier & Fils, Enr.**Impressions commerciales
LIBRAIRIE GENERALE
Montmagny.**RAOUL LEVESQUE**Agent d'assurances générales et
d'assurances-vie

Compagnie Canadienne française

Rue du Manoir — Tél.: 226
MONTMAGNY, P. Q.**Dr Edgar DENAULT**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Ignace, - Tél.: 384
MONTMAGNY.

Notes Locales

NAISSANCES

ST. THOMAS

Le 26 janvier, Marie Georgette Thérèse Madeleine, fille de M. et Mme Benoit Hudon, née Georgette Paquet. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Auguste Hudon.

Le 27 janvier, Joseph Emile Renald fils de M. et Mme Hector Lepage née Marguerite Gaumond. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Dallaire.

Le 27 janvier, Joseph Antoine François, fils de M. et Mme Georges Gervais, née Lina Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Dr François Gervais.

Le 29 janvier, Marie Victoria Françoise, fille de M. et Mme Fernand Lemieux, née Léona Blanchet. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Lemieux.

Le 29 janvier, Joseph Gérard Alain Gervais, fils de M. et Mme Gérard

Morency, née Thérèse Giasson. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Morency.

ST-MATHIEU

Le 23 janvier, Joseph Donat Bernard Pierre, fils de M. et Mme Donat Vézina, née Colette Messervier. Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Vézina.

Le 27 janvier, Joseph Cyprien Bruno Daniel, fils de M. et Mme Roger Gendron, née Thérèse Couillard. Parrain et marraine: M. et Mme Cyprien Gendron.

Le 29 janvier, Mary Ann, fille de M. et Mme Donald Dwar, née Michelle Belley. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Belley.

Le 29 janvier, Marie Louise Lucie, fille de M. et Mme Gérard Fournier, née Yvette Proulx. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Coulombe.

-- Suivez les activités --
-- Sportives locales --

BOIS BRUT ET PREPARE

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contre-marches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bar-deau d'asphalte, etc., etc.

FOURNIER ET LEMIEUX

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie.
Rue du Palais de Justice
MONTMAGNY, — — — Tél.: 340-W

CARNET MONDAIN

M. et Mme Adrien Collin, Son Honneur le Juge et Mme Léo Bérubé M. Léon Michaud ont quitté notre ville jeudi dernier pour une croisière de deux semaines aux Antilles.

M. et Mme Hervé Gauvin se sont rendus à Montréal et Ottawa en fin de semaine dernière.

M. Roméo Couillard était à Jonquières à la fin de la semaine dernière.

Le Dr Conrad Godin, de Trois-Rivières, est actuellement en séjour à Montmagny.

M. et Mme Robert Daveluy étaient à Québec mardi dernier.

Mme Vve Albert Daveluy a passé quelques jours chez son fils, Me Robert Daveluy.

MM. François et Denis Laflamme, M. Louis Emile Laflamme et sa fiancée, Mlle Michelle Pouliot, de Québec, ont passé la fin de semaine à Montmagny.

M. et Mme Paul Rousseau, M. et Mme Antoine Gobeil, M. et Mme Paul Emile Cloutier, de Québec, étaient à Montmagny samedi dernier.

Le 26 janvier dernier, M. et Mme Rémi Blais avaient la visite de M. et Mme Joseph Girard, de Mme Wellie Monaghan et des enfants, de M. et Mme Alphonse Ouellet, M. et Mme Jacques Godbout, M. et Mme Georges Girard, M. Oscar Girard, Mme Simone Blouin, tous de Québec Mme Edouard Vallières, MM. Victor et Gaston Vallière et de Mlle Yvette Vallière, de Laval.

Notre-Dame du Rosaire

M. et Mme Adrien Godbout de Ste. Sophie sont actuellement en notre localité.

Mlle Claire Tanguay a été à St. Paul dernièrement.

M. et Mme Bertrand Gamache du Cap St. Ignace sont venus visiter leurs parents dimanche dernier.

M. Joseph Brulotte de Québec est venu en notre paroisse dernièrement.

Naissances
Dernièrement a été baptisée Marie Jeanne Mance, fille de M. et Mme Ovide Chabot.

Le 13 janvier a été baptisée Marie Viviane Ginette, fille de M. et Mme

Gabrielle Gaudreau. Parrain et marraine Mlle Murielle Aubé et Lionel Gaudreau soeur et oncle de l'enfant.

Le 28 janvier a été baptisée Marie Germaine Jacinthe, fille de M. et Mme Paul H. Langevin. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Collin oncle et tante de l'enfant.

Nouveau marguillier

M. Arthur Nadeau a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Fournier sortant de charge.

Le banc se compose maintenant de MM. Joseph Collin, Joseph Côté et Arthur Nadeau. Félicitations au nouvel élu.

IMPRESSIONS

Commerciales et de luxe.



- Papier à lettres
- Enveloppes
- Faire part
- Circulaires,
- Affiches, etc.

LE PEUPLE

C. P. 228 — Montmagny — Tél.: 533

Travail soigné au plus juste prix.

GRAND CONCOURS

IL NE VOUS RESTE QUE

jusqu'à SAMEDI

POUR NOUS FAIRE PARVENIR

VOS DESSINS DE LA

Nouvelle "FORD 1952"

AVIS

IL EST IMPORTANT QUE VOS ENVOIS
AIENT ETE MIS A LA POSTE AVANT
MINUIT LE 2 FEVRIER

D'AUTRES DETAILS SERONT FOURNIS DANS NOS PROCHAINES ANNONCES

SURVEILLEZ LES JOURNAUX POUR VOIR LA PHOTOGRAPHIE

DE LA NOUVELLE FORD "1952"

LEGENDRE AUTOMOBILE ET ACCESSOIRES

Vendeur autorisé des produits FORD pour les comtés de Montmagny-L'Islet.

RUE ST-ETIENNE

Tél: 543

MONTMAGNY

Lettre Ouverte à notre Journal

Cher Monsieur.

J'ai lu avec un vif intérêt votre éditorial du vendredi, le 18 janvier, intitulé "Si tout le monde voulait". En lisant cet article, je me disais: "En effet, ce serait trop beau. Ce serait presque le bonheur sur terre et, comme nous ne pouvons espérer ce bonheur ici-bas, c'est sans doute pour cela que le Bon-Dieu permet que les choses se passent ainsi."

Néanmoins, je me suis rappelé qu'il est dit à quelque part, "Aide-toi, le ciel t'aidera". C'est donc dire qu'il nous est également permis d'essayer de faire en sorte d'améliorer notre sort.

Oui, si tout le monde voulait un tant soit peu, que de belles choses pourrions-nous pas réaliser, en commençant par chez nous. Non seulement, pour le progrès de notre ville et l'épanouissement de nos organisations locales, mais aussi pour le bien-être et la joie de chaque individu.

Les quelques exemples de coopération que vous donniez dans cet éditorial suffisent à démontrer de plus qu'il devrait y avoir moyen de s'entendre, puisqu'en effet, comme vous le disiez également, "Les différentes organisations de notre ville, bien qu'elles aient des objectifs différents, tentent toutes cependant à donner plus de bien-être à leur membres respectifs et à la population en général".

Je vous félicite sincèrement pour cet éditorial rempli de bon sens et de civisme qui est de nature à faire ouvrir les yeux de nos dirigeants et chefs d'organisations, pour qu'ils répètent et multiplient à toutes occasions cette coopération si bienfaisante. Peut-être que ces exemples répétés viendront-ils à se communiquer aux individus de notre ville pour ensuite s'étendre à l'extérieur et faire leur chemin dans le monde pour le plus grand bien de la civilisation.

A l'appui de votre éditorial, permettez-moi de faire une suggestion qui, je crois, pourrait donner des résultats surprenants et mériterait d'être mise à l'essai.

Dans une petite ville comme Montmagny, où il existe beaucoup d'organisations de toutes sortes et dont les dirigeants et les membres font souvent partie de plusieurs organisations à la fois, il arrive très souvent que faute d'organisation ou d'entente, ces organisations nous arrivent à la même date avec leurs activités, soirées, assemblées, etc. Le résultat est que les membres de ces associations sont pris dans une situation très délicate, en ce sens, qu'en plus d'avoir à sacrifier une de ces activités, ils ont le grand problème de juger à quelle activité ils doivent donner la préséance. Je sais par expérience, que dans certaines organisations, on juge trop souvent la valeur d'un membre par son assistance soit aux assemblées ou activités, sans se préoccuper s'il y a ailleurs une autre activité pour laquelle ce membre est particulièrement pris, soit par le poste qu'il occupe dans cette autre organisation ou par l'importance de la réunion en cours.

Ce qui arrive malheureusement, c'est que ce membre, malgré son jugement impartial et sa bonne volonté, est empêché d'assister à l'une de ces activités ou assemblées et passe pour un

membre indifférent et quelques fois indésirable.

Etant donné que chaque organisation a ses membres et doit à intervalle défini ou non avoir des assemblées, il en résulte qu'elle doit aussi aviser ses membres de la date de ses réunions ou activités, un moment ou l'autre. Normalement, cet avis est envoyé aux membres par le secrétaire correspondant. Lorsque cet organisme a beaucoup de membres, c'est toujours une question que de faire envoyer ces avis à court avis, parce que le secrétaire correspondant bénévole n'a pas le temps voulu; il lui faut un avis d'une semaine ou plus pour pouvoir arranger ses affaires personnelles de manière à avoir tel soir disponible pour préparer et élargir les avis en question.

Après avoir fait cela pendant quelques temps, inmanquablement, il donne sa démission avec la raison qu'il n'a plus le temps suffisant pour faire ce travail. Résultat, le président est à la recherche d'un autre secrétaire correspondant. Finalement, après plusieurs échecs on finit par lui accorder une certaine rémunération pour l'encourager à continuer ce travail ingrat, mais il reste toujours la question de temps à surmonter car, jamais dans nos organisations sociales, culturelles ou philanthropiques, cette rémunération est suffisante pour permettre au secrétaire correspondant de laisser son emploi et se donner entièrement au secrétariat: il doit donc faire cela par les soirs et sacrifier ses loisirs.

Il me semble, à mon humble avis, qu'on pourrait sinon éviter ces difficultés, du moins les atténuer sensiblement s'il existait un organisme local, genre Centre d'informations général qui aurait pour objectif d'informer les associations, sociétés et autres abonnés au besoin. Ce Centre aurait pour fonction de garder un genre d'agenda d'environ un mois d'avance de toutes les activités annoncées dans la ville afin de pouvoir informer ses abonnés des dates auxquelles ces activités doivent avoir lieu.

Afin de permettre à cet organisme (Centre d'informations) de vivre, on pourrait par exemple, à l'avance, établir une échelle de prix pour chaque genre d'avis se basant sur un avis occasionnel, ou régulier mensuellement, imprimé, genre de papier envoyé sous enveloppe ou simplement plié et broché, etc.

En plus du coût d'envoi par la poste (Timbre) on pourrait ajouter un prix minime équivalant à peu près à la rémunération accordée au secrétaire correspondant, pour faire le même travail ainsi que la valeur du papier utilisé, etc.

Chaque organisme, association, société et même les maisons d'affaires, industriels, voulant bénéficier des avantages d'informations du dit Centre, lui soumettraient la liste et l'adresse de leur membres ou intéressés. Lorsqu'on aurait besoin d'envoyer un avis ou une circulaire quelconque, on s'adresserait au Centre d'abord, pour savoir si la date proposée est libre, et dans l'affirmative, on érigerait l'avis ou circulaire en question et demanderait au Centre de préparer le nombre de copies voulues et de les expé-

FORMATION D'UNE CHORALE

Le 11 janvier dernier, sur invitation spéciale, les chantres de la paroisse St. Mathieu se réunissaient dans une des salles du Collège pour jeter les bases d'une société chorale. M. Georges Marois, qui s'était occupé activement de la chorale jusqu'à date, souhaita la bienvenue aux membres réunis. En quelques mots, il remercia tous et chacun de leur magnifique collaboration et du bel esprit qui les avait animés depuis l'érection de la paroisse St. Mathieu.

Présenté par M. Marois M. l'abbé Réginald Bérubé, ci-devant vicaire à St. Mathieu, se fit l'interprète des autorités religieuses de la paroisse pour remercier tous les chantres de leur coopération enthousiaste apportée aux offices religieux. Brièvement, il leur expliqua le but de la réunion et le rôle si important que joue une chorale dans une paroisse. L'esprit de dévouement, le goût du beau, seules ces deux choses doivent animer les membres d'une telle société. Nous ne

faisons pas partie d'une chorale, dit-il, pour rechercher les honneurs ou tout autres consolations humaines, mais dans le seul but de rendre gloire à Dieu, en participant d'une manière active aux offices religieux.

Pour suivre l'ordre du jour, on procéda à l'élection d'un comité de direction. M. l'abbé Réginald Bérubé fut désigné comme aumônier de la dite société et le R.F. Amans, s.c. fut choisi comme directeur musical. Les élections donnèrent le résultat suivant: Président, M. Georges Marois; vice-président, M. Marcellin Gamache, secrétaire, M. André Mercier; bibliothécaire, M. Emile Cloutier; directeurs, MM. Robert Gaudreau, Gérard Labrecque, Thaddée Marois, Roland Côté.

Le comité de la chorale profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous les membres de la chorale des Enfants de Marie de leur magnifique collaboration apportée à la belle exécution des chants des dernières fêtes religieuses. Des remerciements non moins sincères sont aussi adressés à nos deux dévoués organisateurs, M. J.B. Cloutier et Mlle Thérèse Simonneau ainsi qu'aux autorités de la paroisse St. Mathieu pour l'encouragement souvent manifesté aux membres des deux chorales.

André Mercier séc.

M. P. Marcotte parle au Rotary

DE L'INDUSTRIE de la Tannerie

C'est d'une industrie généralement assez mal connue qu'a traité, mardi dernier, au club Rotary, M. Paul Marcotte, frère de M. Sam Marcotte et président de la Tannerie Laurentienne. Il s'agissait en effet de l'industrie de la préparation des cuirs, de la tannerie. Sans entrer dans le détail technique des procédés de traitements du cuir pour le tannage, M. Marcotte a su broser un intéressant et complet tableau des multiples opérations que nécessite le tannage des peaux. Il y a loin évidemment entre les méthodes anciennes de ce qui fut un art des temps immémoriaux à l'industrie de nos jours qui comporte un outillage considérable et d'importantes installations mécaniques. Et depuis

quelques années seulement, les progrès ont été tels que l'ouvrage effectué autrefois par soixante-quinze ouvriers peut l'être maintenant par trente-cinq.

Mais il importe que ces ouvriers soient compétents et M. Marcotte consacre à cette question, comme à celles des relations cordiales qui doivent exister entre patrons et ouvriers une large part de son entretien. Le conférencier a particulièrement insisté sur la confiance réciproque que employeurs et employés doivent s'accorder pour que la marche d'une entreprise soit vouée au succès.

Présenté par M. Sam Marcotte, M. Paul Marcotte fut remercié par M. Charles Bergeron.

A St. Jean Port-Joli

Réunion des Maires du Comté

Pour la troisième année consécutive la majorité des maires du comté de l'Islet assistaient au dîner offert par le Dr Fernand Lizotte, représentant du comté à l'Assemblée Législative. Ce dîner eut lieu ces jours-ci au Castel des Falaises, à St-Jean-Port-Joli, sous la présidence de M. Honoré Leblanc, maire de St-Adalbert et préfet du comté.

M. Leblanc, prenant la parole à l'issue du repas, a remercié le Dr Lizotte pour la poursuite de cette coutume et il a demandé à chacun de s'assurer que la paix règne dans sa paroisse afin qu'elle s'établisse dans le monde entier. M. Leblanc présenta ensuite le Dr Lizotte aux convives.

Le Dr Lizotte a demandé aux maires de collaborer avec les autorités religieuses de leur paroisse et du diocèse et les a assuré de la coopération de leur député. Il a ensuite rendu hommage aux maires de son comté

qui manifestent le plus grand dévouement aux intérêts de leurs administrés.

Parlant après le député de l'Islet, les différents maires sont venus à tour de rôle exprimer au Dr Lizotte les hommages des conseillers et des paroisses des différents villages du comté. Ont porté la parole: M. Armand Michaud, maire de Ste-Louise; M. Laurent Blanchet, maire de St. Marcel; M. Georges Lapointe, maire de St. Damas; M. Roméo Saint-Pierre, maire de Tourville; M. Charles Caron, maire de St. Adalbert; M. Léon Laberge, maire de L'Islet Station; M. Honoré Pelletier, maire de St. Pamphile; M. Xavier Caron, maire de St. Eugène; M. Octave Richard, maire de St. Cyrille; M. J.-B. Toussaint, maire de St. Jean-Port Joli; et M. Alphonse Morneau, maire de Ste-Félicité.

Aux Services-Unis

L'Institut des Services-Unis de Québec vient d'élire ses officiers pour l'année 1952, à l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Québec récemment.

Les résultats du nouveau comité est comme suit: Président: Capitaine P.A. Price, OBE, (RCN); Vice-président: Lieut.-Col. P.E. Bélanger; Secrétaire: Lt.-Col. E.J. Gignac, OBE, ED; Trésorier: Lt.-Col. Alex Gagnon; Membres: Lt.-Col. J.T. Gendron (3e ancien président), Brigadier F.T. Atkin-

son, MC, ED, (2e ancien président) Lt.-Col. S.G. Parent (1er ancien président), Colonel C.W. Wiggs, ED, Comd. K.M. Nicholson, W/Comdr. A. Lambert, DFC avec Barre, Lt.-Col. A.S. Price, Lt.-Col. V.A. Curmi, OD, Lt.-Col. R.H. Taschereau, Lt.-Col. J.A. Tremblay, Squad/Ldr. P.E. Auger.

On remarquera que plusieurs des nouveaux élus sont ou ont été membres du régiment de Montmagny

(Suite à la page 11)

CAMIONS CHEVROLET 1952

PLUS NOUVEAUX et PLUS PUISSANTS

pour vous donner

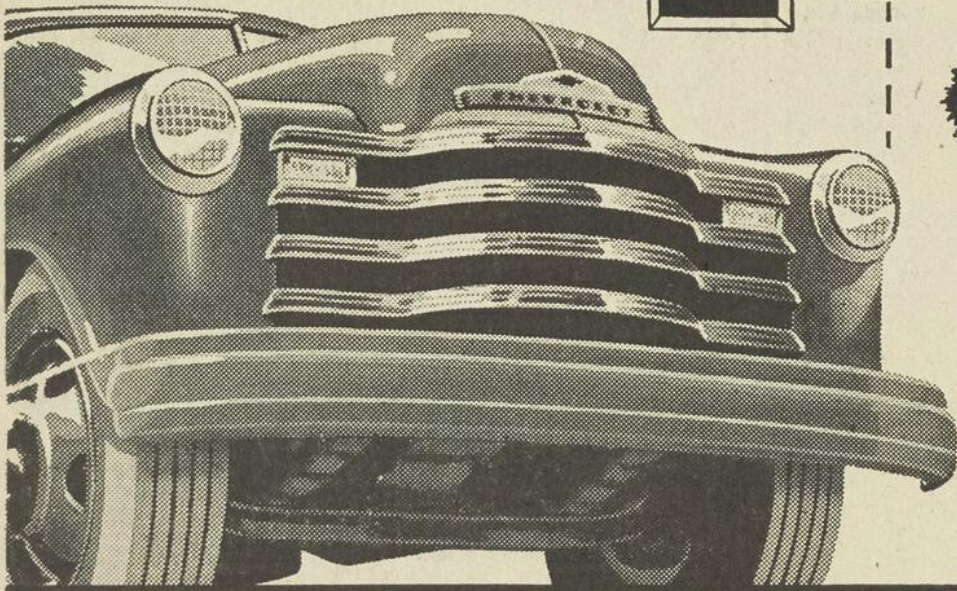
PLUS DE CHARGE PAYANTE POUR VOTRE ARGENT

Mil neuf cent cinquante-deux marque le début d'une ère nouvelle dans le camionnage — et c'est grâce aux ingénieurs de Chevrolet! Il y a pour '52, un plus grand choix de modèles de camions Chevrolet que jamais! Ils porteront de plus grosses charges payantes! Leur transport sera plus rapide — grâce à leurs célèbres moteurs Chevrolet à soupapes en tête dont la puissance va jusqu'à 120 CV.

C'est un fait! Partout où les camions doivent réellement défrayer leurs coût, partout où les frais sont calculés jusqu'au dernier cent — c'est là qu'un camion Chevrolet 1952, et seul un camion Chevrolet, fait l'affaire! Cela est vrai, que vous ayez besoin d'un sedan de livraison ou d'un gros véhicule exceptionnel!

Rendez-vous-en compte! Vérifiez les camions Chevrolet point par point — comptez les caractéristiques qui font du camion Chevrolet, plus que jamais, la vedette! Premier en valeur, premier en demande, et de beaucoup premier dans les ventes!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



LES
MEILLEURS...

Modèles pour toute charge et tout usage

Quels que soient vos besoins de camionnage, il y a un modèle de camion Chevrolet qui répond exactement à vos besoins. Que vous vouliez des modèles à panneaux, à cabine avancée, à commande avancée ou de tout autre genre, vous devez de voir votre marchand Chevrolet. C'est là que vous trouverez exactement le camion que vous voulez.

LE PLUS...

Complet assortiment d'empattements et de capacités de charge utile

L'assortiment de camions Chevrolet pour '52 vous offre un plus grand choix d'empattements, allant jusqu'à 212". Les capacités portantes ont aussi été accrues à 17,500 lbs avec la série de service lourd 1700. Et tout ce supplément d'espace de charge et de capacité portante vous est offert à un bas prix étonnant. Nul autre assortiment de camions ne vous donne tant pour si peu.

LES
MEILLEURES...

Capacités d'essieu pour tout service

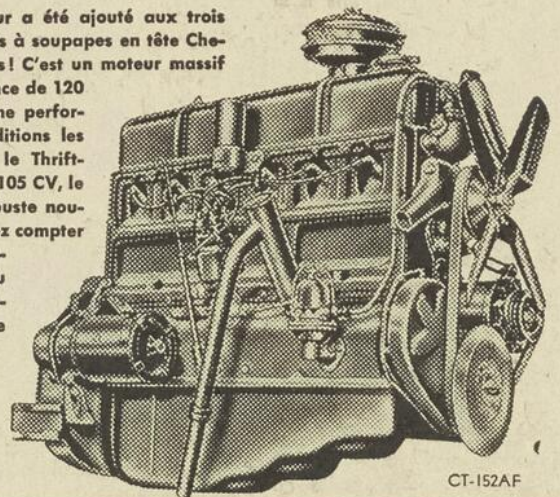
L'essieu approprié à tout genre de camionnage — encore une autre raison pour laquelle l'assortiment de camions Chevrolet vous permet de porter une plus grosse charge payante sans surcharger le véhicule. Les essieux de camions Chevrolet sont conçus pour amortir les chocs et secousses résultant des mauvais chemins et des charges lourdes. Plus que cela, ils donnent une plus grande puissance de traction avec moins d'effort du moteur sur toute la gamme de vitesses. Et il y a maintenant un essieu arrière à deux vitesses plus lourd pour les modèles de grand rendement.

LE PLUS...

Choix de 4 moteurs excellents

Un nouveau moteur a été ajouté aux trois moteurs de camions à soupapes en tête Chevrolet déjà célèbres! C'est un moteur massif

de grand rendement. D'une puissance de 120 CV, il est construit pour donner une performance remarquable dans les conditions les plus rudes. Que vous choisissiez le Thriftmaster de 92 CV, le Loadmaster de 105 CV, le Torquemaster de 114 CV ou le robuste nouveau moteur de 120 CV, vous pouvez compter sur une plus grande sûreté de fonctionnement et plus de puissance au gallon, parce que ce sont de célèbres moteurs à soupapes en tête Chevrolet.



CT-152AF

GARAGE MONTMAGNY ENR.

Réalisation de la loi d'habitation Lettre Ouverte . . .

L'Office du crédit agricole du Québec, Service de l'habitation familiale, informe le public que depuis la promulgation de la Loi provinciale d'habitation en 1948, les Caisses populaires et les compagnies prêteuses ont octroyé 11,598 prêts. On sait que le Service de l'habitation familiale du Québec ne prête pas mais rembourse une proportion de l'intérêt. Les prêts ont été consentis par 37 compagnies prêteuses, pour un montant de \$64-117,245.48 et par 334 Caisses populaires pour un montant de \$10,254-729.40, formant un grand total de prêts consentis de \$74,371,973.88. La moyenne d'âge des emprunteurs est de 34 ans.

Ces 11,598 prêts octroyés ont procuré un gîte à 49,407 personnes. Sur ce nombre, les emprunteurs ont construit 9,320 maisons familiales et 2,278 maisons semi-familiales. En conséquence, 13,876 familles ont été logées.

L'Office a engagé le gouvernement de la Province, relativement au paiement des intérêts sur les dites maisons, pour un montant de \$22,462-586.00. La moyenne de l'engagement pris par l'Office pour chaque emprunteur s'élève à \$1,936.76.

L'Office a déboursé à date \$150-030.65 en 1949, \$598,715.97 en 1950, et \$1,452,370.68 en 1951. Un total de plus de \$2,201,117.30 a donc été

déboursé jusqu'ici. Il y a lieu de remarquer cependant que les bénéficiaires de la Loi ont été accordés à des emprunteurs ayant obtenu 1,471 prêts de moins de \$4,000.00, 2,253 de \$4,000.00 à \$6,000.00, 4,433 de \$6,000.00 à \$8,000.00, et 1,163 ont obtenu des prêts de \$8,000.00 et plus. D'autre part, ceux qui ont bâti des maisons à deux logements ont obtenu 356 prêts de moins de \$6,000.00, 446 de \$6,000.00 à \$8,000.00, 451 de \$8,000.00 à \$10,000.00, et 1,025 de \$10,000.00 et plus.

L'Office rappelle que les bénéficiaires de la Loi sont tout d'abord pour les résidents des villes où le besoin du logement est le plus aigu, et que les prêteurs sont les Caisses populaires et différentes compagnies de prêts éligibles.

La maison doit être construite dans les limites de la ville et non pas à la périphérie.

Où l'on voit par les chiffres mentionnés plus haut que les bénéficiaires de la Loi ont été accordés à des personnes se construisant des maisons d'un prix moyen. D'autre part, ceux qui projettent de se construire en voulant emprunter d'une Caisse populaire ou de l'une des compagnies éligibles pourront se renseigner sur la Loi de l'habitation en demandant le dépliant intitulé: "Visez à acquérir une maison familiale."

(Suite de la page 9)

dier aux membres dont on aurait fourni la liste, pour une date définie.

De cette manière, nous éviterions peut-être cette multiplicité d'activités le même jour de sorte que les membres des différentes associations pourraient participer à toutes les activités de leur association et, ces dernières bénéficieraient sans aucun doute d'assistances plus nombreuses et auraient également plus de support lorsqu'il s'agirait d'activité pour le public.

Il va sans dire que cette entente n'étant pas obligatoire, il arrivera encore que quelques doubles se produiront, dans ce cas, les intéressés et le public sera plus en mesure de juger de la bonne volonté et de l'esprit de coopération de l'organisation qui s'acaparera ainsi de la date d'une autre pour tenir leur soirée ou assemblée quand même.

Je comprends que la formation de ce Centre, comportera un certain travail supplémentaire et beaucoup d'abnégation de la part de celui ou ceux qui l'entreprendront, mais combien de travail bénévole n'est-il pas fait actuellement par des gens soucieux de l'avancement et du progrès de notre ville, de nos groupements, et qui sont handicapés par le fait qu'il y a quelque chose en marche ailleurs.

Ce serait là un travail efficace de première importance. Ce système, en plus d'établir une certaine coopération entre les différents organismes

de notre ville, aurait aussi comme résultat direct de faciliter les choses au sein des organisations à multiples champs d'action.

Je concède que la chose ne soit pas payante au début pour le Centre d'information, mais il s'agit de coopération. Rien n'empêchera les associations lorsqu'elles auront reconnu les services rendus d'octroyer à l'occasion un montant supplémentaire selon les services reçus. Cependant, je crois que pour un atelier ou bureau déjà organisé avec quelques facilités, il devrait y avoir possibilité de réussir.

Ce Centre pourrait aussi à la longue étendre son service dans beaucoup d'autres domaines, tel que industriel, intellectuel, culturel et même matrimonial etc. etc. que sais-je encore! et devenir comme il en existe dans certaines grandes villes, une Agence d'informations générales ou un intéressé peut tout trouver.

Quelqu'un de Montmagny ne serait-il pas intéressé à tenter la chance? Qui sait?

En terminant, qu'il me soit permis de vous réitérer encore mes félicitations et nous souhaitons que la semence de ce grain de cénéve soit tombé en bonne terre, germe et produise dans les esprits et les coeurs de nos concitoyens, une moisson abondante d'entente mutuelle et d'esprit de coopération pour notre propre profit d'abord et pour ensuite s'étendre au monde entier pour que "TOUT LE MONDE VEUILLE!"

Un coopérateur.



Sa propre succursale...

IL A FAIT beaucoup de chemin . . . et il peut encore aller loin, maintenant qu'il est devenu gérant de sa première succursale.

Il s'est préparé par des années de travail et d'étude, au cours desquelles il a assumé des responsabilités de plus en plus lourdes. Il a vu une grande partie du Canada en passant par diverses succursales. Il a appris à connaître les gens des régions agricoles, des banlieues et des centres industriels, ainsi que la manière dont ils utilisent les services de la banque.

Il succède aujourd'hui à un confrère qui a eu de l'avancement, et l'un et l'autre peuvent aspirer aux postes les plus élevés.

Allez voir le gérant de votre banque. Vous trouverez en lui un homme d'expérience, comprenant vos problèmes et désireux de vous servir.

Annonce commanditée
par votre banque



FUNERAILLES de Mme Nap. Mercier

Les funérailles de Mme Napoléon Mercier, née Déha Morin décédée à l'âge de 76 ans, ont eu lieu en janvier: elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. Elle laisse le souvenir d'une femme de bien et de devoir parmi tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Damase Maranda, curé: le service fut chanté par M. l'abbé Maranda, curé ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés S. et J. Lord.

Au départ de la maison mortuaire le cortège était précédé de la croix que portait M. Sylva Blanchette. La dépouille mortelle était portée par M. Ernest Smoneau, Jean-Baptiste Dion, Luc St-Onge, Gabrielle Morin, de Montmagny, neveu de la défunte. Les porteuses de ruban des Dames de Ste Anne; Congrégation à laquelle appartenait la défunte, MMes Roch Fortin, Joseph Coulombe, Louis Ouellet et Jean-Baptiste Dion.

La bannière était portée par Mme Wilbrod Lord et Eugène Caron.

Portaient les fleurs: MM. Benoît Mercier, Serge Fournier et Gilles Laurendeau.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux M. Napoléon Mercier, ses fils, Camille, William, Odilon, Joseph, Gérard, Georges Mercier. Ses filles: Mme Omer Courteau (Omerine) Mme Eloi Hamelin, (Euchariste) Mme Louis Proulx (Estelle), Mme Daniel Gagné (Jeanne), Mme Arthur Dubé (Marie-Berthe) et Mme Joseph Fournier (Germaine).

Ses belles-filles: Mme William Mercier (Bibianne Croteaux, Odilon Mercier (Cécile Valois), Joseph Mercier (Annette Valiquette), Gérard Mercier (Rachel Proulx), Georges Mercier (Lucille Bernier). Ses gendres: MM. Omer Courteau, Eloi Hamelin, Louis Proulx, Daniel Gagné, Arthur Dubé et Joseph Fournier. Ses petits enfants: Thérèse Hamelin, Joseph Lecuyer, Lucien Forest, Roger Courteau, Raymond Courteau, Denise

Courteau, Jean-Louis Proulx, Henri Lemieux, Claire Proulx, Léo St-Jean, Guy Blonin, Marcel Mercier, Cécile, Louise, Micheline, Jocelyne, Denise Mercier, Claude, Serge, Ghislaine, Michel Fournier, Lise, Jacques, Nicole Gagné, André, Benoit, Carole et Angèle Mercier.

Arrière petits enfants: Pierre Courteau, André Forest, Robert Lemieux, Jacques Lemieux, Ginette St. Jean.

Ses frères M. et Mme Aldéric Morin, de Montmagny, M. et Mme William Morin, de Montréal; ses beaux-frères: M. Alphonse Bernier, Cap St. Ignace, Joseph Mercier, de Ste. Appoline, Jean-Baptiste Mercier, Lévis, Edmond Dulac, Québec. Ses neveux et nièces: Jean-Paul Mercier, Lévis, Gabriel Morin, Montmagny Cécile et Marie Anna Mercier, Ste. Appoline, Philippe Laurendeau, Alphonse Fournier, Mme Vve Joseph Fournier, Montmagny, Arthur Deladurantaye, Daniel Thibault, Adélard Mercier, Romuald Mercier, Alphonse Simoneau, Gérard Ringuet, Roch Caron.

On remarquait dans l'assistance: M. l'abbé Alexandre Fraser, Joseph Boulanger, de Montmagny représentant du solliciteur général. MM. Alphonse Bélanger, Pilote, Sylva Blanchette, Ernest Simoneau, Luc St. Onge, Roch Fortin, Jean-Baptiste Dion, Louis

Ouellet, Alfred, Elie, Cécile, Martha, Laurent Proulx, Robert Coulombe, de Montmagny. Paul-Emile Lemieux, Hector Gamache, Ernest Blanchet, Emile Méthot, Rodolphe Fraser, Ovide Proulx, de Valleyfield, Antonin Richard, Marcel Guimont, Adrien Bernier, Ls. Jacques Bernier, Jean-Paul Gagné, Gérard et Adrien Guimont, Napoléon Caron, Joseph Mathieu, P. Emile Gaudreau, Amédée Hébert, Napoléon Gagné, Lionel Gagné, Georges Landry, Elzéar Lemieux Marie Marthe Lemieux, Geo. Proulx, Wilfrid Caron, Louis Blanchet, Joseph Gagné, Victor Sylvestre, Paul Fournier, Pierrette Fournier, Doris Ouellet, Marie Marthe Richard, Marie Anna Picard, Noël Proulx, Joseph Proulx, Jeannine Coulombe, de Montmagny, Joseph Coulombe, Emélie, Denise, Raymond Coulombe, Arthur Morin, Gilberte Morin, Yvonne Simoneau, Henri Jean, Ernest Gagné, Vve Alfred Deladurantaye, Léandrus Simoneau, François Boulet et Napoléon Bernier, de Montmagny, Lauréat, Léandre, Léon Leblanc, Victor Ouellet, Adrien et Réal Ouellet, Amédée, Freddy, Odulpe Ouellet de Montmagny, Eddy Ouellet, Vve Métié, Narcisse et Jocaphat Guimont, Elphège Bernier.

La direction des funérailles a été confiée à la maison De La Durantaye & Fils, Cap St. Ignace.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES MORO
Pour les
HOMMES
FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

CABANO

Nécrologie

Nous déplorons encore le décès d'un vénérable octogénaire, M. Joseph Parent, à l'âge de 84 ans et 3 mois, après une courte maladie, à la demeure de M. Denis Violette, contre-maître pour la Cie Fraser à Cabano, ce dernier était le beau-frère du défunt.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Notre-Dame du Lac, le vendredi 25 courant. Nous prions M. et Mme Denis Violette ainsi que toute la famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

Incendie

Nous regrettons d'annoncer un nouveau désastre dans notre village qui s'est déclaré vers 7 heures et 30 samedi matin, sur la partie sud. Sans la prompte intervention de plusieurs pompiers volontaires et de notre service à incendie et surtout avec l'aide effi-

cace du corps de pompiers organisé de Notre-Dame du Lac, nous aurions peut-être eu une répétition de la conflagration qui a détruit une partie de notre village, le 9 mai 1950.

Toute la famille du sinistré s'est réfugiée chez parents. Cet incendie est une perte complète pour les propriétaires leur magasin portant l'enseigne "Au Paradis des Enfants" contigue de leur demeure n'a pas été épargné; on nous dit que très peu d'assurance couvre les dommages.

Nous nous joignons à toute la population pour exprimer à cette famille, toute notre sympathie et sommes convaincus que selon la louable habitude de tous nos co-paroissiens, ceux-ci seront aidés d'une manière substantielle, surtout après les recommandations de notre Chanoine J. Ph. Cyr, qui sait si bien toucher les cœurs dans tous les domaines, que ce soit, dans tous les domaines, que ce soit, dans tous les domaines, que ce soit,

KAMOURASKA

Mlle Laurette Paradis du couvent de l'Islet chez ses parents M. et Mme J. Bte Paradis.

M. Adrien Boucher de Rivière-du-Loup en vacances chez son père M. Lionel Boucher. Mlle Madeleine et Rachel Chassé chez M. Napoléon Chassé navigateur.

Mlle Marguerite Lord de retour de l'hôpital St. Georges de Mont-Joli.

Mlle Denise Martin de passage chez ses parents M. et Mme Albert Martin de Rivière Ouelle.

M. et Mme Fernand Michaud et leur fillette Diane de Québec chez Mme A. Michaud et autres parents.

Marguillier

M. Joseph Morneau a été élu marguillier en remplacement de M. Henri Raymond sortant de charge. Le banc est maintenant composé de: MM. Joseph Michaud, Auguste Alexandre et Joseph Morneau.

SOMMES ACHETEURS

de

TREMBLE

en planches de 1 pouce

Pour livraison à l'ouverture
des chemins

Gérard Collin Inc.

C.P. 520

MONTMAGNY

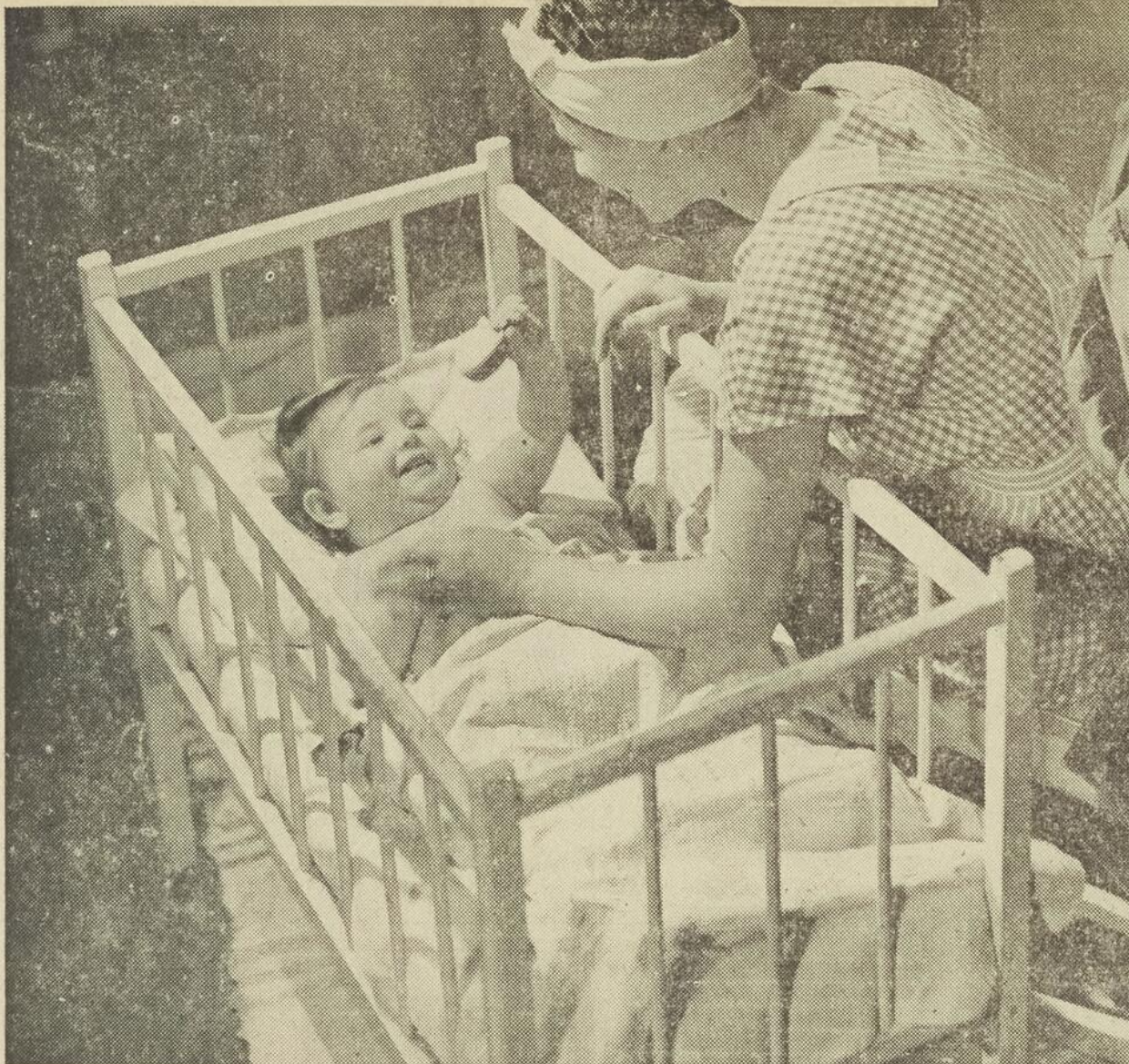
Tél. 399

Béni fut son berceau

Foyer canadien, temple de la famille, creuset des générations futures que nous voulons saines, fortes et libres. Ce foyer, et tout ce qu'il contient qui nous est le plus cher — épouse, soeur, mère, aïeux et enfants — est aujourd'hui menacé par le grand fléau du siècle, les sans-Dieu, un ennemi aussi cruel qu'insidieux.

Pour défendre ce foyer contre toute agression possible, il nous incombe d'arrêter l'adversaire partout où il attaque, de l'extérieur ou l'intérieur... partout où il menace des foyers comme les nôtres, au sein des nations libres qui sont nos soeurs.

Pour cela, l'Armée fait appel à la jeunesse du pays pour remplir les cadres de ses effectifs. Elle lui offre en retour la chance d'apprendre un bon métier — radio, mécanique, ou autre — ainsi qu'une bonne solde et des rémunérations supplémentaires, une excellente alimentation, un gîte confortable, des soins médicaux et dentaires, etc. Jeunes gens, vous trouverez tout cela dans votre armée.



Votre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3,
Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle,
QUÉBEC, P.Q.

Écoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les
vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

A51-245FA